Cinquante-huitième année. - N ° 204 A Samedi 19 et dimanche 20 octobre 2024

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2967

67 – BAS-RHIN

CHAMBRE COMMERCIALE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE STRASBOURG

Jugement prononçant

Date : 30 septembre 2024.
Autre jugement prononçant.
898 271 044 RCS Strasbourg.
SAS SCHOOLTOPIA.
Forme : SAS.
Activité : développement informatique.
Adresse : 11, rue de l'Académie, 67000 Strasbourg.
Complément de jugement : Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, référencée LJS 559/24, et ordonnant la cessation immédiate de l'activité. Date de cessation des paiements fixée provisoirement au 29 août 2024. Liquidateur : la SELAS MJE, en la personne de Maître Mathieu EHRHART, 18 avenue Pierre Mendès France - 67300 SCHILTIGHEIM. Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du liquidateur. Voies de recours : appel dans les dix jours suivant la notification aux parties (Art. L661-1 Code de commerce) devant la Cour d'appel de Colmar ou tierce opposition devant le tribunal judiciaire de Strasbourg dans les dix jours suivant la présente publication (Art. L661–2 et L691-1 Code de commerce). Délais augmentés d'un mois pour les personnes demeurant hors de france métropolitaine et de deux mois pour les personnes demeurant à l'étranger (Art. 643 Code de procédure civile). N° RG : 24/02058